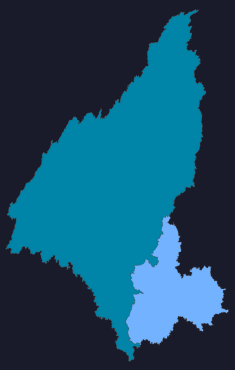
CAHIER DU PARTICIPANT



CONSULTATIONS TENUES DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION ET DE LA MISE À JOUR DES OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES DES ZONES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU LAC-SAINT-JEAN ET SAGUENAY



JANVIER 2021

ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

Hiver 2021

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY

PRÉAMBULE

La nature connaît d'importants changements et des effets se font sentir ici comme ailleurs. La situation nécessite de planifier autrement nos façons de vivre, d'occuper et d'exploiter notre territoire, pour soutenir le développement durable global. Pour ce faire, le gouvernement du Québec s'est donné quatre priorités : préserver la qualité et la quantité de l'eau, protéger la biodiversité et lutter contre les changements climatiques. Plusieurs démarches sont déjà amorcées. Un de ces chantiers est la planification de la conservation des milieux humides et hydriques (MHH). Ces écosystèmes assurent gratuitement plusieurs fonctions et services écologiques. Leurs rôles sont bénéfiques à bien des égards et nous souhaitons leur permettre de continuer à remplir leurs fonctions.

Deux mandats distincts mais complémentaires ont été confiés aux organismes de bassins versants (OBV) et aux municipalités régionales de comté (MRC) pour la conservation des MHH. Les OBV doivent élaborer et mettre à jour des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) de niveau stratégique, en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau concernés de leur zone de gestion, et ce, avant le 15 juin 2021.

L'actuelle consultation s'inscrit dans ce cadre. Elle constitue une étape importante dans la planification de la conservation des MHH. C'est aussi une opportunité pour les acteurs de l'eau de prendre activement part à la mise en place d'un développement durable bénéfique localement, régionalement et globalement.

Le présent document se veut un outil pour guider les réflexions et collecter les intérêts et préoccupations des acteurs consultés. Il est complété par un second document, le *Document d'informations complémentaires*, qui présente l'ensemble des notions utiles à cet exercice.

Validés par les tables de concertation des OBV, les OCMHH et les actions concertées qui en découleront seront intégrés aux plans directeurs de l'eau et remis au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



ÉQUIPE DE RÉALISATION

M. Marco Bondu
Directeur général

Mme Alexandra Bouchard
Conseillère en communications

Mme Lisane Gamache
Coordonnatrice du plan directeur de l'eau

Mme Anne-Sophie Néron
Chargée de projet du plan directeur de l'eau

Mme Anne Malamoud
Directrice générale

M. Mathieu Laroche
Coordonnateur du plan directeur de l'eau

Mme Stéphanie Leghay
Chargée de projet

M. Kario Koukponou
Chargé de projet

TABLE DES MATIÈRES

Préambule 2
Équipe de réalisation 3
Table des matières 3
Consultations 4
Activité recommandée | Survol du Cahier du participant et du Document d'informations complémentaires 5
Activité recommandée | Début de la réflexion sur l'importance des services écologiques 5
Activité no.1 | Évaluation individuelle de l'importance des services écologiques 6
Activité no.2 | Bilan et discussion sur les services écologiques les plus importants 8
Activité no.3 | Évaluation des services écologiques à conserver en priorité 10
Activité no.4 | Localisations générales où les services prioritaires devraient être conservés 11
Activité no.5 | Réflexion sur les leviers et les freins à la conservation 13
Activité no.6 | Mise en commun et bonification des localisations générales où les services prioritaires devraient être conservés 14
Activité no.7 | Mise en commun et bonification des leviers et des freins à la conservation 16
Références 18

CONSULTATIONS

*Les OBV Lac-Saint-Jean et du Saguenay tiennent des consultations régionales communes pendant l'hiver 2021. Environ 230 organisations sont invitées et réparties dans des **groupes d'intérêt représentant 7 secteurs d'activités**. Chacun des groupes d'intérêt participe à deux rencontres de consultation.*

*La **première rencontre** permet d'obtenir des informations sur le sujet des consultations et d'identifier les services écologiques que les participants souhaitent conserver en priorité. Les participants peuvent d'ailleurs débuter cette réflexion avant la rencontre puisqu'ils ont accès aux documents et qu'ils peuvent en discuter avec les personnes ou organisations qu'ils représentent.*

LES 7 SECTEURS D'ACTIVITÉS CONSULTÉS :

- Municipal
- Agriculture et foresterie
- Autochtone
- Développement commercial et industriel
- Associations de riverains
- Environnement et conservation
- Loisirs, récréotourisme et santé

*À la **deuxième rencontre**, l'objectif est de préciser les localisations générales où les services prioritaires devraient être conservés, ainsi que les leviers et les freins à la conservation. Encore une fois, les participants sont invités à débuter leur réflexion entre les deux rencontres en discutant avec les personnes ou organisations qu'ils représentent.*

*Bien que des bilans des consultations seront produits puis partagés avec les participants, ce **Cahier du participant** permet également de consigner les résultats des différentes activités qui pourront servir de références ultérieurement.*

> *Les OBV remercient tous les acteurs de l'eau pour leur participation à la coconstruction des OCMHH. Votre engagement est essentiel à la mise en place du développement durable.*

AVANT LA PREMIÈRE RENCONTRE

p. 4 — **Activité recommandée** | Survol du cahier du participant et du document d'informations complémentaires

p. 4 — **Activité recommandée** | Début de la réflexion sur l'importance des services écologiques

PREMIÈRE RENCONTRE DE CONSULTATION

Présentation | Notions préalables (Document d'informations complémentaires; p. 4 à 10)

Présentation | Services écologiques (Document d'informations complémentaires; p. 11 à 22)

p. 5 - 6 — **Activité no.1** | Évaluation individuelle de l'importance des services écologiques

p. 7 - 8 — **Activité no.2** | Bilan et discussion sur les services écologiques les plus importants

p. 9 — **Activité no.3** | Évaluation des services écologiques à conserver en priorité

Présentation | Activités no. 4 et no.5 et déroulement de la deuxième rencontre

ENTRE LES PREMIÈRE ET DEUXIÈME RENCONTRES

p. 10 - 11 — **Activité no.4** | Localisations générales où les services prioritaires devraient être conservés

p. 12 — **Activité no.5** | Réflexion sur les leviers et les freins à la conservation

DEUXIÈME RENCONTRE DE CONSULTATION

Présentation | Rappel des notions préalables (Document d'informations complémentaire; p. 4 à 10)

p. 13 - 14 — **Activité no.6** | Mise en commun et bonification des localisations générales où les services prioritaires devraient être conservés

p. 15 - 16 — **Activité no.7** | Mise en commun et bonification des leviers et des freins à la conservation

Activité recommandée | Survol du cahier du participant et du document d'informations complémentaires

Bien que le "Cahier du participant" et le contenu du "Document d'informations complémentaires" seront présentés au début de la première rencontre, les participants sont invités à consulter ces documents au préalable s'ils souhaitent en apprendre davantage sur le déroulement des consultations, le mandat confié aux OBV, la conservation, les milieux humides ou hydriques ainsi que les services écologiques.

Dans le "Document d'informations complémentaires", il est possible d'obtenir des précisions concernant les services écologiques qui pourront s'avérer particulièrement important pour la seconde activité recommandée avant la rencontre. Celle-ci consiste en une réflexion sur l'importance que vous accordez à chacun des services écologiques.



Activité recommandée | Début de la réflexion sur l'importance des services écologiques

Lors des activités no. 1, 2 et 3, les participants identifieront les services écologiques qu'ils considèrent importants à conserver pour la pérennité de leurs activités ainsi que pour le bien des collectivités. En recevant le "Cahier du participant" et le "Document d'informations complémentaires" avant la première rencontre, les participants qui le désirent ont l'opportunité d'entamer la réflexion sur les services écologiques à conserver en discutant au préalable avec les personnes ou organisations qu'ils représentent.

Ainsi, les participants peuvent prendre connaissance des 20 services écologiques présentés à l'activité no.1 du "Cahier du participant" (p. 6-7) davantage détaillés dans le "Document d'informations complémentaires" (p. 11-22). Les services qui semblent les plus importants avant la rencontre peuvent être cochés ci-dessous.

- ☐ 01 *Régulation des conditions naturelles de l'air et du climat*
- ☐ 02 *Régulation des conditions naturelles de l'eau*
- ☐ 03 *Régulation des conditions naturelles du sol*
- ☐ 04 *Régulation des cycles et flux hydrologiques*
- ☐ 05 *Contrôle de l'érosion*
- ☐ 06 *Protection contre la chaleur*
- ☐ 07 *Lutte contre la pollution chimique de l'air*
- ☐ 08 *Lutte contre la pollution chimique de l'eau*
- ☐ 09 *Maintien des populations et des habitats*
- ☐ 10 *Maintien des cycles reproducteurs et des espèces*
- ☐ 11 *Approvisionnement en aliments*
- ☐ 12 *Approvisionnement en eau douce*
- ☐ 13 *Approvisionnement en fibres et matières premières*
- ☐ 14 *Approvisionnement en sources d'énergie*
- ☐ 15 *Régulation de la santé physique et psychologique*
- ☐ 16 *Éducation et recherche*
- ☐ 17 *Récréation et écotourisme*
- ☐ 18 *Spiritualité et inspiration*
- ☐ 19 *Patrimoine historique, culturel et paysager*
- ☐ 20 *Leg pour les générations futures*

Légende :
Services de régulation
Services d'approvisionnement
Services ontogéniques
Services socioculturels

Activité no.1 | Évaluation individuelle de l'importance des des services écologiques

Les participants complètent individuellement un sondage pour indiquer s'il est essentiel, souhaitable, optionnel ou inutile de conserver chacun des services écologiques afin de répondre aux besoins et à l'intérêt du secteur d'activités représenté par le participant. Le sondage est complété en ligne, mais le répondant peut utiliser la copie sur cette page pour y compiler ses réponses et s'y référer ultérieurement. Il peut aussi faire de même avec les résultats du sondage, dans la dernière colonne, dès qu'ils sont présentés.

Pour mon secteur d'activités, la conservation des services écologiques suivants est ...

Régulation

	3 pts	2 pts	1 pts	0 pts	
	Essentielle	Souhaitable	Optionnelle	Inutile	Résultats du sondage *(moyenne des pts)*
01 Régulation des conditions naturelles de l'air et du climat *Contrôler la composition et la dynamique de l'air et du climat afin de maintenir les conditions propices à la vie.*	E	S	O	I	
02 Régulation des conditions naturelles de l'eau *Contrôler les caractéristiques physiques et chimiques de l'eau afin de maintenir des ressources hydriques de qualité.*	E	S	O	I	
03 Régulation des conditions naturelles du sol *Transformer le substrat minéral et recycler ses composants afin de maintenir des sols fertiles de qualité.*	E	S	O	I	
04 Régulation des cycles et flux hydrologiques *Mettre en circulation et retenir l'eau pour assurer des apports constants en quantité adéquate.*	E	S	O	I	
05 Contrôle de l'érosion *Réduire l'abrasion des particules des sols afin de les stabiliser et les conserver.*	E	S	O	I	
06 Protection contre la chaleur *Réduire les sources de chaleur et faire écran à celle-ci afin de maintenir des températures ambiantes et corporelles adéquates et saines.*	E	S	O	I	
07 Lutte contre la pollution chimique de l'air *Capter, contenir et éliminer les contaminants afin d'assurer la qualité de l'air.*	E	S	O	I	
08 Lutte contre la pollution chimique de l'eau *Capter, contenir et éliminer les contaminants afin d'assurer la qualité de l'eau.*	E	S	O	I	
09 Maintien des populations et des habitats *Offrir des habitats de qualité pour soutenir le renouvellement des populations d'espèces utiles aux humains.*	E	S	O	I	
10 Maintien des cycles reproducteurs et des espèces *Offrir des ressources pour assurer la reproduction et la dispersion d'espèces utiles aux humains.*	E	S	O	I	

Activité no.1 | Évaluation individuelle de l'importance des des services écologiques *(suite)*

Pour mon secteur d'activités, la conservation des services écologiques suivants est ...

		3 pts Essentielle	2 pts Souhaitable	1 pts Optionnelle	0 pts Inutile	Résultats du sondage *(moyenne des pts)*
Approvisionnement	11 Approvisionnement en aliments *Produire des substances nutritives pour assurer la santé.*	E	S	O	I	
	12 Approvisionnement en eau douce *Produire et contenir de l'eau potable pour abreuver et assurer la santé et l'hygiène.*	E	S	O	I	
	13 Approvisionnement en fibres et matières premières *Produire des ressources pour fabriquer les matériaux et biens de consommation.*	E	S	O	I	
	14 Approvisionnement en sources d'énergie *Produire des sources d'énergie pour alimenter les équipements et fabriquer les matériaux et biens de consommation.*	E	S	O	I	
Onto-génique	15 Régulation de la santé physique et psychologique *Offrir des intérêts et des opportunités pour développer la santé et les potentiels individuels et collectifs.*	E	S	O	I	
Socioculturel	16 Éducation et recherche *Offrir des intérêts et des opportunités pour développer des connaissances et des compétences.*	E	S	O	I	
	17 Récréation et écotourisme *Offrir des intérêts et des opportunités pour expérimenter des plaisirs en plein-air.*	E	S	O	I	
	18 Spiritualité et inspiration *Offrir des intérêts et des opportunités pour expérimenter des activités de l'esprit et la création d'oeuvres.*	E	S	O	I	
	19 Patrimoine historique, culturel et paysager *Offrir des intérêts et des opportunités pour développer une identité et un sentiment d'appartenance.*	E	S	O	I	
	20 Leg pour les générations futures *Offrir des intérêts et des opportunités pour favoriser les générations futures.*	E	S	O	I	

Activité no.2 | Bilan et discussion sur les services écologiques les plus importants

Après la présentation des résultats du sondage, les participants discutent des services écologiques les plus importants, soit les services qui ont obtenu des moyennes élevées et/ou les services qui ont été considérés comme essentiels par au moins un participant. Les échanges visent à préciser pourquoi ces services sont importants pour le secteur d'activités. En guise de références ultérieures, les participants peuvent noter sur cette page les idées soulevées lors des discussions.

01 *Régulation des conditions naturelles de l'air et du climat*

02 *Régulation des conditions naturelles de l'eau*

03 *Régulation des conditions naturelles du sol*

04 *Régulation des cycles et flux hydrologiques*

05 *Contrôle de l'érosion*

06 *Protection contre la chaleur*

07 *Lutte contre la pollution chimique de l'air*

08 *Lutte contre la pollution chimique de l'eau*

09 *Maintien des populations et des habitats*

10 *Maintien des cycles reproducteurs et des espèces*

11 *Approvisionnement en aliments*

12 *Approvisionnement en eau douce*

Activité no.2 | Bilan et discussion sur les services écologiques les plus importants *(suite)*

13 *Approvisionnement en fibres et matières premières*

14 *Approvisionnement en sources d'énergie*

15 *Régulation de la santé physique et psychologique*

16 *Éducation et recherche*

17 *Récréation et écotourisme*

18 *Spiritualité et inspiration*

19 *Patrimoine historique, culturel et paysager*

20 *Leg pour les générations futures*

Notes supplémentaires

Pour un instant, pensons plus particulièrement aux besoins globaux des collectivités...

Il est reconnu que les services de régulation sont ceux permettant le plus de préserver la qualité et la quantité d'eau, de protéger la biodiversité et de lutter contre les changements climatiques. (Document d'informations complémentaires, p. 12)

En ce sens, et pour le bien des collectivités, à quel point vous importe-t-il de conserver les services de régulation?

- ☐ ***BIEN COLLECTIF > INTÉRÊTS DE MON SECTEUR*** *: La conservation des services de régulation bénéfiques aux collectivités devrait être envisagée partout où ces services ne sont pas assurés, quitte à adapter les activités de mon secteur.*
- ☐ ***BIEN COLLECTIF > INTÉRÊTS DE MON SECTEUR*** *: La conservation des services de régulation bénéfiques aux collectivités devrait être envisagée en plusieurs endroits où ces services ne sont pas assurés, quitte à adapter les activités de mon secteur.*
- ☐ ***BIEN COLLECTIF = INTÉRÊTS DE MON SECTEUR :*** *La conservation des services de régulation bénéfiques aux collectivités devrait être envisagée en plusieurs endroits, en harmonie avec les activités de mon secteur.*
- ☐ ***BIEN COLLECTIF < INTÉRÊTS DE MON SECTEUR*** *: La conservation des services de régulation bénéfiques aux collectivités ne devrait être envisagée qu'aux endroits où mon secteur ne pratique pas d'activités.*

Activité no.3 | Évaluation des services écologiques à conserver en priorité

Comme il est probable que l'opinion des participants ait évolué avec les échanges de l'activité no.2, ils compléteront un dernier sondage pour indiquer si chacun des services devrait être conservé en priorité afin de répondre aux besoins et aux intérêts du secteur d'activités. Le sondage est complété en ligne, mais le répondant peut utiliser la copie sur cette page pour y compiler ses réponses en guise de références ultérieures. Il peut aussi faire de même avec les résultats du sondage, dans l'avant-dernière colonne, dès qu'ils sont présentés. Selon les résultats, les services à conserver en priorité sont identifiés et consignés dans la dernière colonne sur cette page.

Oui ou non, les services écologiques suivants sont une priorité à conserver pour mon secteur d'activités.

		Mes réponses		Résultats du groupe	
		Oui	Non	Pourcentage de « oui »	Priorités
Régulation	01 Régulation des conditions naturelles de l'air et du climat	O	N	%	?
	02 Régulation des conditions naturelles de l'eau	O	N	%	?
	03 Régulation des conditions naturelles du sol	O	N	%	?
	04 Régulation des cycles et flux hydrologiques	O	N	%	?
	05 Contrôle de l'érosion	O	N	%	?
	06 Protection contre la chaleur	O	N	%	?
	07 Lutte contre la pollution chimique de l'air	O	N	%	?
	08 Lutte contre la pollution chimique de l'eau	O	N	%	?
	09 Maintien des populations et des habitats	O	N	%	?
	10 Maintien des cycles reproducteurs et des espèces	O	N	%	?
Approvisionnement	11 Approvisionnement en aliments	O	N	%	?
	12 Approvisionnement en eau douce	O	N	%	?
	13 Approvisionnement en fibres et matières premières	O	N	%	?
	14 Approvisionnement en sources d'énergie	O	N	%	?
Onto-génique	15 Régulation de la santé physique et psychologique	O	N	%	?
Socioculturel	16 Éducation et recherche	O	N	%	?
	17 Récréation et écotourisme	O	N	%	?
	18 Spiritualité et inspiration	O	N	%	?
	19 Patrimoine historique, culturel et paysager	O	N	%	?
	20 Leg pour les générations futures	O	N	%	?

Activité no.4 | Localisations générales où les services prioritaires devraient être conservés

Il est important de préciser géographiquement où les services prioritaires devraient être conservés pour être "utiles" au secteur d'activités consulté. Cette information sera considérée pour établir des localisations générales (ZGIE, bassins versants, sous-types de milieux humides ou hydriques, etc.) aux objectifs de conservation.

Pour chacun des services prioritaires identifiés à l'activité no. 3, le participant utilise l'une des fiches ci-dessous. Il indique le numéro et le nom du service, puis il peut cocher des options dans les listes proposées s'il considère que le service doit y être conservé en priorité. Il peut également utiliser l'espace de commentaires situés au bas pour fournir d'autres informations sur la localisation générale. Les réponses seront partagées et discutées lors de l'activité no. 6 à la deuxième rencontre.

Service : no. _____ nom : _____

Tenure
- ☐ Territoire privé
- ☐ Territoire public

Affectation du territoire
- ☐ Agricole
- ☐ Agroforestière
- ☐ Commerciale
- ☐ Conservation
- ☐ Forestière
- ☐ Industrielle
- ☐ Publique
- ☐ Récréative
- ☐ Résidentielle
- ☐ Urbaine

Territoire municipal
- ☐ MRC de Charlevoix
- ☐ MRC de Charlevoix-Est
- ☐ MRC de la Côte-de-Beaupré
- ☐ MRC du Domaine-du-Roy
- ☐ MRC du Fjord-du-Saguenay
- ☐ MRC de la Haute-Côte-Nord
- ☐ MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- ☐ MRC de Maria-Chapdelaine
- ☐ Ville de Saguenay

Zone de gestion intégrée des ressources en eau (ZGIE)
- ☐ du Lac-Saint-Jean
- ☐ du Saguenay

Écosystème humide
- ☐ Eau peu profonde
- ☐ Marais
- ☐ Marais salé
- ☐ Marécage
- ☐ Tourbière bog
- ☐ Tourbière fen
- ☐ Tourbière boisée
- ☐ Tourbière réticulée

Écosystème hydrique
- ☐ Canal
- ☐ Cours d'eau
- ☐ Fossé
- ☐ Lac
- ☐ Mare
- ☐ Réservoir

Autre écosystème
- ☐ Plaine inondable
- ☐ Rive

Précisions et autres localisations ou caractéristiques :
Il peut s'agir d'un bassin versant en particulier (ex : du ruisseau Rouge), d'un endroit où des caractéristiques sont présentes pour un usage ou une activité (ex : une rivière avec des rapides pour y faire du rafting), de préciser la facilité d'accès (ex : à moins d'une heure d'une municipalité), etc.

Service : no. _____ nom : _____

Tenure
- ☐ Territoire privé
- ☐ Territoire public

Affectation du territoire
- ☐ Agricole
- ☐ Agroforestière
- ☐ Commerciale
- ☐ Conservation
- ☐ Forestière
- ☐ Industrielle
- ☐ Publique
- ☐ Récréative
- ☐ Résidentielle
- ☐ Urbaine

Territoire municipal
- ☐ MRC de Charlevoix
- ☐ MRC de Charlevoix-Est
- ☐ MRC de la Côte-de-Beaupré
- ☐ MRC du Domaine-du-Roy
- ☐ MRC du Fjord-du-Saguenay
- ☐ MRC de la Haute-Côte-Nord
- ☐ MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- ☐ MRC de Maria-Chapdelaine
- ☐ Ville de Saguenay

Zone de gestion intégrée des ressources en eau (ZGIE)
- ☐ du Lac-Saint-Jean
- ☐ du Saguenay

Écosystème humide
- ☐ Eau peu profonde
- ☐ Marais
- ☐ Marais salé
- ☐ Marécage
- ☐ Tourbière bog
- ☐ Tourbière fen
- ☐ Tourbière boisée
- ☐ Tourbière réticulée

Écosystème hydrique
- ☐ Canal
- ☐ Cours d'eau
- ☐ Fossé
- ☐ Lac
- ☐ Mare
- ☐ Réservoir

Autre écosystème
- ☐ Plaine inondable
- ☐ Rive

Précisions et autres localisations ou caractéristiques :
Il peut s'agir d'un bassin versant en particulier (ex : du ruisseau Rouge), d'un endroit où des caractéristiques sont présentes pour un usage ou une activité (ex : une rivière avec des rapides pour y faire du rafting), de préciser la facilité d'accès (ex : à moins d'une heure d'une municipalité), etc.

Activité no.4 | Localisations générales où les services prioritaires devraient être conservés *(suite)*

Service : *no. _____ nom : _____*

Tenure
- ☐ *Territoire privé*
- ☐ *Territoire public*

Affectation du territoire
- ☐ *Agricole*
- ☐ *Agroforestière*
- ☐ *Commerciale*
- ☐ *Conservation*
- ☐ *Forestière*
- ☐ *Industrielle*
- ☐ *Publique*
- ☐ *Récréative*
- ☐ *Résidentielle*
- ☐ *Urbaine*

Territoire municipal
- ☐ *MRC de Charlevoix*
- ☐ *MRC de Charlevoix-Est*
- ☐ *MRC de la Côte-de-Beaupré*
- ☐ *MRC du Domaine-du-Roy*
- ☐ *MRC du Fjord-du-Saguenay*
- ☐ *MRC de la Haute-Côte-Nord*
- ☐ *MRC de Lac-Saint-Jean-Est*
- ☐ *MRC de Maria-Chapdelaine*
- ☐ *Ville de Saguenay*

Zone de gestion intégrée des ressources en eau (ZGIE)
- ☐ *du Lac-Saint-Jean*
- ☐ *du Saguenay*

Écosystème humide
- ☐ *Eau peu profonde*
- ☐ *Marais*
- ☐ *Marais salé*
- ☐ *Marécage*
- ☐ *Tourbière bog*
- ☐ *Tourbière fen*
- ☐ *Tourbière boisée*
- ☐ *Tourbière réticulée*

Écosystèmes hydriques
- ☐ *Canal*
- ☐ *Cours d'eau*
- ☐ *Fossé*
- ☐ *Lac*
- ☐ *Mare*
- ☐ *Réservoir*

Autres écosystèmes
- ☐ *Plaine inondable*
- ☐ *Rive*

Précisions et autres localisations ou caractéristiques :
Il peut s'agir d'un bassin versant en particulier (ex : du ruisseau Rouge), d'un endroit où des caractéristiques sont présentes pour un usage ou une activité (ex : une rivière avec des rapides pour y faire du rafting), de préciser la facilité d'accès (ex : à moins d'une heure d'une municipalité), etc.

Service : *no. _____ nom : _____*

Tenure
- ☐ *Territoire privé*
- ☐ *Territoire public*

Affectation du territoire
- ☐ *Agricole*
- ☐ *Agroforestière*
- ☐ *Commerciale*
- ☐ *Conservation*
- ☐ *Forestière*
- ☐ *Industrielle*
- ☐ *Publique*
- ☐ *Récréative*
- ☐ *Résidentielle*
- ☐ *Urbaine*

Territoire municipal
- ☐ *MRC de Charlevoix*
- ☐ *MRC de Charlevoix-Est*
- ☐ *MRC de la Côte-de-Beaupré*
- ☐ *MRC du Domaine-du-Roy*
- ☐ *MRC du Fjord-du-Saguenay*
- ☐ *MRC de la Haute-Côte-Nord*
- ☐ *MRC de Lac-Saint-Jean-Est*
- ☐ *MRC de Maria-Chapdelaine*
- ☐ *Ville de Saguenay*

Zone de gestion intégrée des ressources en eau (ZGIE)
- ☐ *du Lac-Saint-Jean*
- ☐ *du Saguenay*

Écosystème humide
- ☐ *Eau peu profonde*
- ☐ *Marais*
- ☐ *Marais salé*
- ☐ *Marécage*
- ☐ *Tourbière bog*
- ☐ *Tourbière fen*
- ☐ *Tourbière boisée*
- ☐ *Tourbière réticulée*

Écosystème hydrique
- ☐ *Canal*
- ☐ *Cours d'eau*
- ☐ *Fossé*
- ☐ *Lac*
- ☐ *Mare*
- ☐ *Réservoir*

Autre écosystème
- ☐ *Plaine inondable*
- ☐ *Rive*

Précisions et autres localisations ou caractéristiques :
Il peut s'agir d'un bassin versant en particulier (ex : du ruisseau Rouge), d'un endroit où des caractéristiques sont présentes pour un usage ou une activité (ex : une rivière avec des rapides pour y faire du rafting), de préciser la facilité d'accès (ex : à moins d'une heure d'une municipalité), etc.

Activité no.5 | Réflexion sur les leviers et les freins à la conservation

Dans le but d'élaborer des objectifs de conservation qui considèrent les réalités des secteurs d'activités, les participants sont invités à indiquer quels sont les leviers (ou opportunités) et freins (ou contraintes) là la conservation (protection, restauration ou utilisation durable des milieux humides et hydriques). Afin d'alimenter la réflexion, les participants peuvent utiliser les trois piliers du développement durable pour identifier des leviers et des "environnementaux", "sociaux" ou "économiques". Si cela s'applique, ils peuvent préciser le ou les pilier(s) associé(s) à l'élément indiqué en cochant la case appropriée. Les réponses seront partagées et discutées lors de l'activité no. 7 à la deuxième rencontre.

Leviers et opportunités à la conservation

#	Leviers / opportunités constatés	Environnement	Social	Économique
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				

Freins ou contraintes à la conservation

#	Freins ou contraintes constatés	Environnement	Social	Économique
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				

Activité no.6 | Mise en commun et bonification des localisations générales où les services prioritaires devraient être conservés

Les localisations générales identifiées par les participants lors de l'activité no. 4 sont présentées et mises en commun. Les tableaux suivants permettent de consigner les idées en guise de références ultérieures. La liste peut aussi être bonifiée si des participants ont de nouvelles idées, notamment en prenant connaissance de celles des autres participants.

Service : *no. _____ nom : _____*

Service : *no. _____ nom : _____*

Activité no.6 | Mise en commun et bonification des localisations générales où les services prioritaires devraient être conservés *(suite)*

Service : *no. _____ nom : _____*

Service : *no. _____ nom : _____*

Activité no.7 | Mise en commun et bonification des leviers et des freins à la conservation

Les leviers et les freins identifiés par les participants lors de l'activité no. 5 sont présentés et mis en commun. Les tableaux suivants permettent de consigner les idées en guise de références ultérieures. La liste peut aussi être bonifiée si des participants ont de nouvelles idées, notamment en prenant connaissance de celles des autres participants.

Leviers et opportunités à la conservation

#	Leviers / opportunités constatés	Environnement	Social	Économique
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				

Notes ou commentaires

Activité no.7 | Mise en commun et bonification des leviers et des freins à la conservation *(suite)*

Freins ou contraintes pour la conservation

#	*Freins / contraintes constatés*	*Environnement*	*Social*	*Économique*
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				

Notes ou commentaires

RÉFÉRENCES

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. 2017. *Projet de loi no 132 (2017, chapitre 14) Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques.* Gouvernement du Québec, Québec, 38 pages et 2 *annexes.*

DY, G., M. MARTEL, M. JOLY et G. DUFOUR-TREMBLAY. 2018. *Les plans régionaux des milieux humides et hydriques - Démarche de réalisation.* MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, Gouvernement du Québec, Québec, 75 pages.

EEA. 2018. Common International Classification of Ecosystem Services (CICES) - V5.1, EUROPEAN ENVIRONMENTAT AGENCY. En ligne : https://cices.eu/resources/, consulté le 1er avril 2020.

GIEC. 2014. Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT, Genève, Suisse, 161 pages.

IPBES. 2019. *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernemental Acience-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services.* INTERGOUVERNMENTAL SCIENCE-POLICY PLATFORM ON BIODIVERSITY AND ECOSYSTEM SERVICES, Bonn, Allemagne, 56 pages.

MDDEFP. 2013. *Orientations gouvernementales en matière de diversité biologique.* MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS, Gouvernement du Québec, Québec, 41 pages.

MDDEP. 2012. *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, Phase 1*. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, Gouvernement du Québec, Québec, 55 pages et 1 annexe.

MELCC. 2020. *Rapport sur l'état des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques du Québec*. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, Gouvernement du Québec, Québec, 480 pages.

ONU. 1992. *Convention sur la biodiversité biologique.* ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 30 pages et 2 annexes.

ONU. Non daté. *Les changements climatiques*, ORGANISATION DES NATIONS UNIES. En ligne : https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/climate-change/index.html, consulté le 1er décembre 2020.

ROBVQ. 2006-2021. *La gestion intégrée de l'eau par bassins versants - GIEBV*. REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS DU QUÉBEC. En ligne : https://robvq.qc.ca/la-giebv/, consulté le 1er décembre 2020.



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

Organismes de bassins versants Lac-Saint-Jean et du Saguenay (2021) *Informations complémentaires aux consultations tenues dans le cadre de l'élaboration des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. 18 pages.